

Nous allons nous opposer à cette motion. Il n'est pas nouveau que les libéraux deviennent très progressistes lorsqu'ils sont dans l'opposition et très conservateurs lorsqu'ils sont au pouvoir, mais nous avons là un cas où même dans l'opposition, ils sont très conservateurs et demeurent généreux à l'égard de leurs amis, les grandes entreprises. Dieu seul sait ce qu'ils feront si on leur donne jamais la chance de former à nouveau le gouvernement. Ils continueraient sur la lancée de ce gouvernement, c'est-à-dire de faire de plus en plus de concessions aux sociétés et aux particuliers les mieux nantis.

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord Centre):** Monsieur le président, permettez-moi d'essayer de jeter un peu de lumière dans ce débat en rappelant à ceux qui regardent et qui écoutent ce que nous avons à dire au Parlement sur la mesure que nous étudions. Ce que nous avons sous la rubrique de la réforme fiscale, c'est un amendement libéral visant à abaisser le taux d'imposition des gains en capital.

**M. Boudria:** Cet amendement a été approuvé en comité par le Nouveau Parti démocratique.

**M. Keeper:** C'est de l'amendement et de la proposition concrète dont nous parlons ici. Ce qui peut prêter à confusion lors de l'examen de la proposition, c'est la rhétorique de chacun des partis. Examinons-la. Les Libéraux et leurs porte-parole ont parlé d'équité et d'impôt. Les Conservateurs ont parlé de démocratiser l'impôt. Notre parti s'inquiète de l'équité du régime fiscal pour la famille canadienne ordinaire.

Il faut regarder au delà de leurs belles paroles pour découvrir si chaque parti peu faire mieux que des fleurs de rhétorique. Regardons un peu du côté des Libéraux. Ils réclament l'équité dans l'imposition, mais si nous examinons l'amendement qu'ils ont présenté aujourd'hui qu'y voyons-nous au juste? Pour moi, équité veut dire qu'un contribuable ou un groupe sera traité aussi équitablement qu'un autre groupe. En matière d'équité, les Libéraux ont une définition plutôt étroite. Leurs porte-parole se demandait si ceux dont le revenu provient d'actions et d'obligations, d'autres investissements et de dividendes, seront traités de la même façon que ceux qui auront des gains en capital. Voilà à quoi se résume pour eux la définition de l'équité. En parlant d'équité, ils n'ont jamais fait mention des intérêts de la famille moyenne.

Les Libéraux n'ont jamais dit que ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front devaient être traités équitablement. Ils ont dit: «Nous voulons faire en sorte que ceux qui ont des actions et des obligations et qui touchent des dividendes soient traités de la même façon que ceux qui ont des gains en capital. Je n'ai pas entendu ce porte-parole dire qu'il fallait s'inquiéter de ce que les impôts de la famille ordinaire ont augmenté de 1 500 \$ depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur il y a 3 ou 4 ans, et qu'il fallait être équitable pour les familles canadiennes ordinaires et ceux qui ont leur salaire pour tout revenu. Les Libéraux demandent de réduire de trois quarts à deux tiers la proportion du gain en

### *Impôt sur le revenu—Loi*

capital imposable, mais ce qu'ils se gardent bien de dire, c'est que la famille ordinaire doit payer des impôts sur la majeure partie de ses revenus, exception faite de quelques petites déductions.

**M. Cassidy:** Cent pour cent de leur revenu.

**M. Keeper:** Oui. 100 p.100. Les libéraux n'ont demandé aucune réduction dans ce domaine. Pourquoi n'en est-il pas question dans l'amendement? Voilà leur définition de l'équité. Il s'agit d'une définition étroite et limitée qui ne témoigne d'aucun souci à l'égard de la famille canadienne moyenne.

Qu'en est-il maintenant de la définition de la démocratie fiscale, selon les conservateurs? Pour les conservateurs, la rémission des impôts sur les gains en capital est tout à fait correcte. Il est tout à fait correcte de ne pas imposer quelqu'un qui voit augmenter de 100 000 \$, puisque ce privilège est accordé à chaque Canadien. Mais dans ma conscription, très peu de contribuables réalisent des gains en capital de cet ordre. Au nom de qui les conservateurs parlent-ils lorsqu'ils parlent de démocratie, de gains en capital et de fiscalité? Ils veulent donner le gâteau aux riches, et demandent du même souffle à la classe moyenne de se contenter des miettes qui tombent. Autrement dit, si les Canadiens de la classe moyenne profitent de quelque maigre façon de l'exemption sur les gains en capital, ils ne devraient rien trouver à redire des généreux avantages que d'autres en tirent.

Qu'en est-il de la justice envers la famille canadienne ordinaire dans notre régime d'imposition? Comment pourrait-on soulager le fardeau fiscal de la famille canadienne ordinaire si l'on permet aux très riches de ne payer aucun impôt sur les gains en capital? Pourquoi le Parti libéral demande-t-il que cette disposition soit moins contraignante encore que ce que le Parti conservateur proposait? Ce n'est pas juste. Ce n'est pas équitable. Ce n'est pas cela la démocratie.

**M. Boudria:** Pourquoi l'honorable député d'Ottawa Centre (M. Cassidy) a-t-il approuvé cette proposition en comité?

**M. Keeper:** Nous devons tenir compte de la situation financière de la famille canadienne ordinaire. Si elle a de l'argent à dépenser, notre économie sera vigoureuse. Si le fardeau fiscal des familles canadiennes n'est pas trop élevé, elles pourront acheter les produits de nos fabricants et notre économie sera prospère.

Vous m'indiquez, monsieur le Président, que le temps qui m'était alloué est à veille d'expirer. Je pense avoir réussi à faire valoir mon point de vue. Au risque de me répéter, je vous signale qu'il est déconcertant de constater que lorsque les Libéraux parlent d'équité, ils ne parlent que des dividendes et des très riches. Ils ont complètement oublié la famille canadienne ordinaire.

**M. le vice-président:** Comme il est treize heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.